AVERTISSEMENTS AGRICOLES

OLP -6-4-67 632922

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, [illegible], EURE, [illegible])

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN n° 79

5 AVRIL 1967.

QUELQUES CONSEILS RELATIFS A L'EMPLOI DES PRODUITS DE TRAITEMENTS.

- PROTECTION DES ABEILLES.

La législation interdit l'emploi des produits toxiques pour les abeilles sur les plantes mellifères pendant la période de leur pleine floraison, arbres fruitiers, colza, etc ...

Sont reconnus non dangereux pour les abeilles les insecticides ou acaricides suivants: Roténone - Pyréthrines - Diéthion - Phosalone - Endosulfan - Toxaphène - Polychlorocamphane - Dicofol - Thioquinox.

- TRAITEMENT DES CULTURES LEGUMIERES.

Sont interdits en traitements de cultures légumières :

1°) Les insecticides à base d'Arsenicaux,

2°) L'Aldrine et la Dieldrine. L'Aldrine est néanmoins utilisée pour le traitement du sol, l'enrobage des semences ou la préparation d'appâts ; en traitement du sol sur fraisiers, ce produit est autorisé seulement avant le départ de la végétation. La Dieldrine est utilisée pour la lutte contre les courtilières et les vers gris.

3°) Les produits à action systémique. Sont toutefois autorisés selon les délais suivants :

- Mévinphos, jusqu'à 7 jours avant la récolte,
- Diméthoate et Endothion, jusqu'à 15 jours avant la récolte.

Par ailleurs peuvent être utilisés sur jeunes aspergeraies avant la 1ère année de production : Diméthoate, Endothion, Formothion, pour lutter contre la mouche de l'Asperge.

- EMPLOI DES ARSENICAUX :

Ces produits ne peuvent être utilisés pendant les périodes suivantes :

1°/ Arbres fruitiers à pépins : de 60 jours avant la récolte à la fin de cette dernière.

2°/ Cerisiers et Abricotiers : de la fin de la floraison à la fin de la récolte.

3°/ Autres arbres fruitiers à noyaux : de 5 semaines après la floraison à la fin de la récolte.

4°/ Pommes de terre : au cours de la semaine qui précède l'arrachage.

AVERTISSEMENTS — CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Le nombre des périthèces arrivés à maturité est relativement important. L'évolution de la végétation s'est poursuivie normalement en secteurs chauds ; dans les autres secteurs, elle intéresse surtout les variétés hâtives.

D 152

En conséquence, un nouveau traitement devra être appliqué sur toutes les variétés de

poiriers et sur les variétés de pommiers qui ont dépassé le stade D. Ce traitement pourra être différé si la précédente application a été faite depuis fin mars.

Pour les variétés de pommiers qui n'ont pas atteint le stade C 3 D, intervenir dès l'apparition de ce stade.

INFORMATIONS

RAVAGEURS DE PRINTEMPS

- CECIDOMYIE DES POIRETTES : le vol est terminé.

- CHENILLES : Dégâts de tordeuses sur bourgeons de pommiers. Premières apparitions de Cheimatobie.

- CHARANCONS PHYLLOPHAGES : Premiers adultes.

- PUCERONS : Eclosions déjà notables de P. noir du pêcher et P. vert du pommier.

- PSYLLES : Quelques éclosions. Nouvelles pontes sur jeunes bouquets floraux.

- ACARIENS : Activité de P. ulmi limitée aux situations très favorables ; premiers dégâts de Phytopte du poirier.

- HOPLOCAMPES DU POIRIER ET DU PRUNIER : Intervenir
  - sur prunier : aux 3/4 de la chute des pétales,
  - sur poirier : au début de la chute des pétales (stade G).

Contre chenilles et charançons, utiliser : D.D.T., Arséniate de plomb ; contre Psylles, Pucerons et Acariens, un insecticide agissant par contact.

Pour le traitement des Hoplocampes, employer : H.C.H. (100 g.), Lindane (12 g.), Roténone (20 g.) + mouillant, Parathion éthyl (20 g.), Parathion méthyl (30 g.), de matière active par hl.

MALADIES.

- MONILIA du prunier et du cerisier : sur prunier, un nouveau traitement doit intervenir à la chute des pétales, utiliser un organique de synthèse. Sur cerisier, le traitement conseillé dans le précédent bulletin est toujours valable.

- OIDIUM DU POMMIER : Evolue déjà sur bourgeons contaminés l'année dernière.

- DESSECHEMENT des jeunes pousses de framboisier (Didymella), appliquer un traitement cuprique.

- MALADIES DES TACHES ROUGES du fraisier : un traitement doit intervenir peu après le départ de la végétation, utiliser Captane, Phaltane ou Thirame.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU

Premières éclosions d'adultes vers le 20 mars ; plus importantes depuis le 31. Le temps plus doux, s'il persiste, devrait favoriser la ponte. Le trempage des plants avant repiquage dans une bouillie à base de: Lindane, Chlordane, Aldrine, Parathion, Malathion ... permet une protection efficace contre cet insecte.

GRANDES CULTURES

- MELIGETHES DU COLZA

Les populations d'adultes restent faibles. Surveiller les cultures, surtout en cas de relèvement de la température. Intervenir dès qu'il y a en moyenne 4 individus par hampe florale.

RAPPELS : Anthonome du pommier. Monilia de l'abricotier (chute des collerettes).

L'Ingénieur et l'Agent Technique chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BERGER.

Dernière note : Bulletin 78 Supplément 2 du 21 mars 1967.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx, 47, Avenue Paul Doumer - 93- MONTREUIL-Ss-BOIS.